

Je m'engage "En route vers le LABEL", pour m'aider :

Le référentiel de labellisation



Ce référentiel s'appuie sur le programme initié par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), sur les retours d'expérience et l'évaluation des territoires déjà engagés et les préoccupations principales exprimées par les retraités français lors d'une large consultation.

Les webinaires



WEBINAIRE PRÉSENTATION DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"

Ce webinar de présentation est indispensable pour comprendre à la fois l'outil de guidance que représente le référentiel, véritable tutoriel pour votre parcours "Ami des Aînés", et les différentes formules de procédure de labellisation proposées.

Les RDV personnalisés



Un interlocuteur du RFVAA dédié pour vous soutenir et vous guider dans vos démarches.

Foires aux questions

Comment bénéficier d'un soutien supplémentaire pour déployer VADA dans mon territoire ?

L'axe 1 du Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors permet aux collectivités d'obtenir un soutien en ingénierie grâce à un prestataire référencé et formé à la démarche VADA.

Être labellisé, combien ça coûte ?

Les montants appliqués dépendent du nombre d'habitants dans la collectivité. L'engagement dans le processus de labellisation est un service supplémentaire ; il n'est pas inclus dans le coût de l'adhésion au RFVAA. (De 2 400€ à 11 510€. Voir formulaire d'engagement)

Comment communiquer sur son engagement dans le LABEL ?

Un kit de communication est envoyé au territoire. Il contient un logo et une charte d'utilisation en fonction de son niveau de progression.

Que se passe-t-il si le territoire, suite à l'audit, n'obtient pas suffisamment de points pour être labellisé ?

Des vérifications complémentaires sont effectuées puis un audit partiel ou total est de nouveau réalisé. Enfin, le comité de labellisation se réunit de nouveau pour réexaminer le dossier.

Comment changer le niveau de progression obtenu ?

Une collectivité peut solliciter un audit de renouvellement avant l'échéance des 6 ans si elle souhaite réévaluer son niveau de labellisation (cela nécessitera une modification du plan de financement).



CONTACT

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
1 Avenue Garibaldi - 21000 DIJON

Tél. 03 45 18 23 20
label@rfvaa.com

www.villesamiesdesaines-rf.fr

Retrouvez toutes les infos sur le LABEL "AMI DES AÎNÉS"® sur le site internet du RFVAA.



LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

En France



soutenu par :



Pour quoi ?



Le LABEL "AMI DES AÎNÉS"® permet de valider et valoriser la qualité des politiques publiques des collectivités en prenant en compte le vieillissement de la population sur leur territoire.

Pour qui ?

Les Villages

Les Villes

Les EPCI

Les Conseils départementaux

Les Conseils régionaux

Être labellisé "AMI DES AÎNÉS"® c'est :

Valoriser et améliorer la **qualité des politiques de l'âge** dans votre territoire

Maintenir la **dynamique "amie des aînés"** dans la durée

Évaluer votre **investissement** et votre progression

Mettre en lumière les **bonnes initiatives et les actions innovantes** à l'égard des aînés

Soutenir le **vieillessement actif et en bonne santé** grâce à l'amélioration de l'environnement social et bâti du territoire

Rejoignez-les :

